



## TARIFS DES SALLES COMMUNALES

### BELMONT

#### SALLE POLYVALENTE

	Salle	Cuisine	Chauffage	TOTAL
<b>Habitants de la commune / associations communales</b>				
Week-end (du vendredi 12h au lundi 09h)	<b>200</b>	<b>100</b>	<b>85</b>	<b>385</b>
Une journée (en semaine uniquement 09 h J1 / 09h J+1)	<b>115</b>	<b>100</b>	<b>75</b>	<b>290</b>
<b>Associations communales</b> UNE MISE A DISPOSITION GRATUITE PAR AN POUR MANIFESTATION OUVERTE AU PUBLIC (hors mai-septembre)				
<b>Habitants extérieurs</b>				
Week-end (du vendredi 12 h au lundi 09h)	<b>315</b>	<b>110</b>	<b>85</b>	<b>510</b>
Une journée (en semaine uniquement 09h J1/ 09h J+1)	<b>160</b>	<b>100</b>	<b>75</b>	<b>335</b>
<b>Associations extérieures</b>				
Week-end (du vendredi 12h au lundi 09 h)	<b>225</b>	<b>55</b>	<b>85</b>	<b>365</b>
Une journée (en semaine uniquement 09h J1 /09h J+1)	<b>135</b>	<b>100</b>	<b>75</b>	<b>310</b>
<b>Occupation à l'année par une association pour une activité dispensée par un intervenant rémunéré (1 créneau hebdomadaire)</b>				

EN PERIODE HIVERNALE : un supplément vous est demandé correspondant aux frais pour l'utilisation du chauffage

#### SALLE DES ASSOCIATIONS

Occupation conditionnée à la location de la salle polyvalente, cette dernière reste prioritaire. Deux manifestations ne peuvent avoir lieu simultanément.

<b>Habitants de la commune</b>	
Week-end	100
1 Journée (en semaine uniquement 09h J1/ 09h J+1)	60
<b>Habitants extérieurs à la commune/associations extérieures à la commune</b>	
Week-end	150
1 Journée (en semaine uniquement 09h J1/ 09h J+1)	100
Occupation annuelle, créneau fixe une fois par semaine	350
<b>Associations communales, sur demande de réservation</b>	GRATUIT

### VIEU

#### SALLE POLYVALENTE

(week-end uniquement\*) :

	Salle seule	Salle cuisine +	Chauffage	Vidéo projecteur
<b>Associations et sociétés communales</b>	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
<b>Habitants de la commune</b>	80	130	50	50
<b>Associations/habitants extérieurs</b>	140	210	50	50

\*Location du samedi 09h au lundi 09h

EN PERIODE HIVERNALE : un supplément vous est demandé correspondant aux frais pour l'utilisation du chauffage (gratuit pour les associations et sociétés communales)

**SUTRIEU****SALLE POLYVALENTE DE CHARANCIN****(week-end uniquement\*) :**

	<b>Salle</b>	<b>Chauffage (oct-avril)</b>
<b>Habitants de la commune</b>	70	50
<b>Habitants/associations extérieurs</b>	140	50
<b>Associations communales, hors périodes de vacances scolaires</b>	Gratuit	Gratuit
<b>Locataires du gîte de Charancin</b>	130	50

**TARIFS LOCATION WEEK-END - Salle avec couchage Charancin****Salle du vendredi midi au lundi 9h****Gîte 1 nuit (vendredi ou samedi au choix) de 10 h jour d'arrivée au lendemain 13h**

	Salle	Gîte	Total	Chauffage d'octobre à avril		Ménage gîte option
				salle	gîte	
Habitants de la commune	130€	200€	330€	50€	50€	60€
Habitants extérieurs	210€	220€	430€	50€	50€	60€

**Linge de toilette : non fourni.****Ménage à la charge des occupants sauf si prise de l'option ménage.**

EN PERIODE HIVERNALE : un supplément vous est demandé correspondant aux frais pour l'utilisation du chauffage (gratuit pour les associations communales)

**LOMPNIEU****SALLE POLYVALENTE****(week-end uniquement) :**

<b>Habitants de la commune</b>	<b>50</b>	<b>50</b>
<b>Habitants extérieurs commune nouvelle/associations extérieures</b>	<b>75</b>	<b>50</b>
<b>Associations communales</b>	<b>GRATUIT</b>	

**CHEQUE DE CAUTION de 1000 euros pour toutes les salles, contrat de location et attestation d'assurance obligatoires.**

**Les associations communales bénéficiant de la gratuité des salles sont considérées comme partenaires de la commune, elles devront rendre compte de leur actualité (invitation assemblée générale et/ou copie du bilan moral et financier).**

**Les activités hebdomadaires dispensées par un intervenant rémunéré devront faire l'objet d'une location de salle.**